

Formation :

Comprendre le règlement des produits biocides sans être expert

Objectif : permettre aux industriels de **mieux appréhender les obligations liées au Règlement Biocides Européen (EC) n°528/2012**, afin d'être en capacité d'anticiper sereinement les **échéances réglementaires** relatives à l'approbation des **substances actives** et à l'autorisation des **produits biocides**, et de **budgetiser leurs démarches**.

Public visé : Direction, Service réglementaire, Expert, HSE, marketing,....

Date : Jeudi 21 novembre 2024 de 9h30 à 17h30.

Durée de la formation : 6H30

Modalités de participation :

- **En présentiel** au Diamant A, 14 rue de la République, 92800 Puteaux
- **En distanciel** (retransmission en direct sur Teams)

Tarif :

- ✓ **Adhérent** France Chimie IDF / France Chimie Centre-Val de Loire / AFINEGE : **600 € HT**
- ✓ **Non adhérent** France Chimie IDF / France Chimie Centre-Val de Loire / AFINEGE : **750 € HT**

Déjeuners inclus.

Financement : Certification QUALIOPI offre la possibilité du financement par OPCA/ OPCO. Cette formation peut être financée par le CPF dans le cadre de la formation qualifiante.

Prérequis : Aucun.

Modalités d'évaluation des acquis :

Cas pratiques, quizz et restitutions orales.

INTERVENANT

Thomas LEOPOLD – Toxicologue - ATOUT CHIMIE

PROGRAMME

I. Contexte du règlement des produits biocides européen (RPB)

- Champ d'application, définitions et produits frontières
- Rôle de la Commission Européenne, de l'ECHA et des Etats-Membres
- REACH & CLP, les liens avec le RPB, l'étiquetage

II. Processus et mise en œuvre du RPB

- Approbation des substances actives (SA)
- Autorisation des produits biocides (avant et après l'approbation des SA)
- Liste des fournisseurs approuvés (article 95)
- Equivalence technique
- Cas spécifiques : introduction aux notions d'articles traités et de SA générées in-situ
- Synthèse et bilan, définition d'une stratégie de commercialisation

III. Approfondissement de thématiques (à la carte)

- Partage des coûts et des données
- Sources d'information
- Quelles obligations selon son statut ?
- Cas pratiques – stratégie d'autorisation de produits biocides
- Spécificité des autorisations de produits à base de SA générées in-situ
- Principales étapes d'un dossier d'autorisation de l'Union
- Elaboration d'une famille de produits biocides
- Autorisations en période transitoire
- Introduction aux critères d'identification des perturbateurs endocriniens
- Articles traités en pratique